CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E28230** **VALABLE JUSQU'AU** **30/09/2027**

ÉDITÉ LE 02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1988

Raison sociale : SOCIETE LAROCHETTE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/01/2024

Capital : 150 000

619 AVENUE EDOUARD HERRIOT
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE TARARE 34375035200027

Siret : 343 750 352 00027

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 80 00698

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-090031

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-090031

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 04 74 65 18 51 **Fax :**

Portable : 06 80 62 53 27

Responsabilité légale :
NEMO; PRÉSIDENT GABRIEL NUEZ (825 127 293) / NUEZ GABRIEL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.larochette.net

E-mail : contact@larochette.net

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 052 398 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	6	11/04/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/10/2026 13:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.